



Saison 2025-2026

PROCES-VERBAL

COMMISSION MIXITE - FEMININE

PV N° 53 CFEM/1

Réunion du	13 Novembre 2025
Présidence :	Mme URBANIAK Nathalie
Présents :	Mme HORMAT Nissrine - MM. POUX BERTHE Sylvain (visio) – BORAS Romuald – MAZUIR Frédéric (Visio) – DUMONT Maxence (Service Civique) -
Excusés :	Corentin BRYUAS (CTD DAP), Chloé TSCHIRHARDT, Félix BAZULA MITUANA, Killian MATHIEU, Mael CARION, Adrien CADOUOT, Chakib AOUIDAT, Moina Echa AHAMADI, , Jordan VIEILLARD DE PERCIN, Lucas PEREIRA PEIXOTO.

1- TOUTES FOOT

Présentation du projet « Footopia » qui sera conduit sur la saison 2025-26.

Objectifs : valoriser les filles, rassurer et impliquer les familles, et créer un événement départemental durable sur 3 étapes : Dijon (21/02/26), Époisses (11/04/26), Beaune (30/05/26) .

Mise en place de 4 ateliers : match 5c5, atelier parents, labo technique, et atelier PEF “FOTO’QUIZZ” dédié aux parents/joueuses.

Mise en place d’un Pass’Sport Footopia permettant de gagner des niveaux via des tampons obtenus sur les sites/club.

Communication prévue : flyers, réseaux sociaux, affiches, écran géant lors du match du DFCO.

La commission donne un avis favorable à la mise en œuvre du projet.

2- SOCCER

Mise en place de Soccer (Foot5) pour l’ensemble des catégories féminines sur la saison.

- Samedi 13 décembre : U7F/U9F/U11 : 2T
- Lundi 15 décembre 2025 : Séniors F (Poule A) : 2T
- Samedi 17 janvier 2026 : U13F / U15F / U18F :2T
- Lundi 26 janvier 2026 : Séniors F (Poule B) : 2T
- Mercredi 15 avril 2026 : U13F (à 8) / U15F / U18F : Astragale
- Samedi 18 avril 2026 : U7F/U9F/U11F/U13F (à 5) : Astragale

La commission donne un avis favorable à la mise en œuvre du soccer.

3- TABLE RONDE lors de DFCO / OL

Organisation d’une table ronde à destination des éducatrices et des dirigeantes des clubs du département le samedi 6 décembre de 14h à 17h dans un salon au Stade Gaston Gérard, avant le match de Première Ligue Arkema DFCO / OL. Programme de cette table ronde :



- L'accompagnement des dirigeantes
- Les actions existantes
- L'aide à la mise en place d'actions au sein du club
- Les besoins des dirigeantes
- Toutes foot « Footopia »

Inscription par mail envoyé à l'ensemble des clubs et des dirigeantes du département.

4- ORGANISATION DES COUPES FEMININES

Coupe Futsal :

- Catégories concernées : U13 / U15 / U18 / Séniors à 8.
- 1 équipe par club, engagement gratuit.
- Compétition organisée sur 3 week-ends de janvier et le 1er week-end de février.
- Finales régionales : Jeunes : 7 et 8 février / Séniors : 14 et 15 février

Modalités par catégories :

- U13 / U15 / U18 : toutes les équipes engagées en championnat sont automatiquement inscrites, y compris les équipes U13F à 5.
- Séniors F : inscription par mail, réponse souhaitée début décembre.
- Si créneaux disponibles : possibilité d'organiser une coupe supplémentaire avec les clubs futsal et les équipes Séniors F D1 à 11.

Remarque de la commission : Vigilance sur le calendrier afin d'éviter les doublons entre les dates futsal et celles du soccer.

Coupes Extérieures :

Coupe U15F :

- tous les tours se jouent dans chaque District.
- Les deux finalistes de chaque District (Saône et Loire et Côte d'Or) participent ensuite à un Final Four, organisé en même temps que les finales de coupe.

Coupe U18F :

- Pas de coupe à 8.
- Organisation d'une coupe à 11, avec possibilité pour les équipes à 8 de s'y inscrire.

Coupe Séniors F :

- À ce jour, 8 équipes engagées.
-

Question soulevée par la commission : Faut-il ouvrir la coupe à des équipes non engagées en critérium ? Possibilité de faire une proposition à ces clubs.

5. REFLEXION SUR LES CHAMPIONNATS

- Faire de match de critérium à 11 : possible uniquement si les deux équipes sont d'accord.
- Envisager un critérium à 11 ou un format hybride (équipes à 8 et à 11 mélangées). → Sujet à évoquer lors de la réunion de janvier.
- Organiser une réunion spécifique avec les responsables du football féminin des clubs. →



Objectif : harmoniser les pratiques, échanger sur les besoins et préparer la suite.

- Gestion des effectifs U18 : Constat : trop de joueuses U18 évoluent actuellement en Séniors.
=> réaliser un état des lieux complet pour comprendre les raisons et répartir les effectifs de façon cohérente.
- Compétitions U18 à 11 : Mettre en place des matchs aller-retour afin d'assurer plus de rencontres et un meilleur rythme de compétition.

6. TEMPS D ECHANGE

- Mettre en place de jeunes arbitres diplômés sur des matchs de U18F à 11, car aucune désignation pour l'ensemble des matchs jusqu'à ce jour. Permet également d'arbitrer les matchs plus facilement => le nécessaire sera fait pour le remonter à la CDA.

La présente décision est susceptible d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de forme et de délais prévus aux articles 188-189- 190 des règlements généraux de la FFF.

**La Présidente
N. URBANIAK**